

DOCUMENT D'INFORMATION

PROTOTYPE D'ÉPREUVE

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME DE BASE

Fin du 3^e cycle du primaire

517-660

FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME ENRICHI

Fin du 3^e cycle du primaire

517-670

2008

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008

ISBN 978-2-550-52330-7 (Version PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Le présent document se retrouve dans le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport :
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/de>].

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	4
2	ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DES PROGRAMMES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE	4
3	DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE	6
4	DISTRIBUTION DU MATÉRIEL AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS	6
5	MODALITÉS DE CORRECTION DE L'ÉPREUVE	7
6	JUGEMENT PORTÉ SUR LE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES ÉLÈVES.....	7
 ANNEXE I		
	Exemple d'échéancier pour la passation du prototype d'épreuve (programme de base)	9
 ANNEXE II		
	Exemple d'échéancier pour la passation du prototype d'épreuve (programme d'immersion) ..	10

1 INTRODUCTION

Ce document d'information présente des renseignements concernant les prototypes d'épreuves en français, langue seconde, pour les programmes de base et d'immersion de la fin du 3^e cycle du primaire. Il est important que le document d'information soit distribué le plus rapidement possible aux enseignantes et enseignants de la discipline, aux conseillères et conseillers pédagogiques ainsi qu'à tout membre du personnel concerné.

La Direction générale de la formation des jeunes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport propose des prototypes d'épreuves pour soutenir les établissements scolaires de langue anglaise dans leur appropriation des programmes de français, langue seconde, au primaire et les aider à adopter des pratiques pédagogiques visant le développement et l'évaluation des compétences. Ces épreuves ont été élaborées en collaboration avec des enseignantes de différentes commissions scolaires et d'écoles privées anglophones du Québec. Elles tiennent compte des mises à l'essai menées l'automne dernier dans diverses classes.

Bien que ces prototypes d'épreuves soient facultatifs, on suggère aux établissements scolaires de les administrer aux élèves à la fin du 3^e cycle, soit durant les mois de mai ou de juin 2008. Un exemple de calendrier de passation pour chacun des deux programmes est proposé en annexe.

Le prototype d'épreuve, pour chacun des programmes, consiste en une situation d'évaluation préparée à partir d'une question de départ qui se veut motivante pour les élèves de cet âge. Ainsi, les élèves seront appelés à exécuter plusieurs tâches les amenant à répondre à cette question de départ qui se situe dans l'un des axes de développement du domaine général de formation, soit *Orientation et entrepreneuriat*, pour le prototype du programme d'immersion, et *Environnement et consommation*, pour le prototype du programme de base.

2 ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DES PROGRAMMES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE

Les prototypes d'épreuves permettent la collecte d'informations sur le développement des compétences des deux programmes de français, langue seconde :

- *Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone* (programme de base);
- *Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines* (programme d'immersion);
- *Produire des textes variés* (programme de base et programme d'immersion).

La première compétence, *Interagir en français*, porte sur deux volets, soit la communication et la compréhension de textes lus, vus ou entendus. Le fait d'interagir en français, langue seconde, suppose une action réciproque qui intègre l'expression et la compréhension de messages, c'est-à-dire une communication réelle entre deux interlocuteurs. La compétence des élèves à interagir en français sera donc évaluée au cours des tâches prévues dans la situation. La lecture de textes en français permettra d'évaluer le volet relatif à la compréhension écrite. Par ailleurs, dans le cadre de ces prototypes d'épreuves, la production d'un court texte écrit sera l'objet d'évaluation de la seconde compétence, *Produire des textes variés*.

Un *Guide de l'enseignant* accompagne l'épreuve; il contient les directives relatives à l'administration de la situation d'évaluation. Un *Guide de correction* est aussi offert aux enseignantes et enseignants afin de faciliter le travail d'interprétation des résultats des élèves. Il contient des indications sur la correction, des exemples-types de productions d'élèves ainsi qu'un formulaire de rétroaction sur ce prototype d'épreuve.

Ces épreuves étant facultatives, les établissements scolaires et le personnel enseignant ont toute la latitude nécessaire pour les insérer dans leur planification d'activités pédagogiques. Les prototypes d'épreuves sont offerts dans le but de former et d'informer le personnel enseignant de la fin du 3^e cycle du primaire; ils peuvent être utilisés en tout ou en partie.

Les prototypes d'épreuves et les documents qui les accompagnent seront déposés dans le site de la Direction de la sanction des études en mai 2008. Les responsables de la sanction des études de chaque commission scolaire et organisme scolaire anglophones du réseau primaire recevront un code d'accès et devront se charger de la reprographie des documents.

3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

On suggère d'étendre la passation des situations d'évaluation du prototype d'épreuve sur une période maximale de **sept heures trente minutes**, réparties sur **trois semaines consécutives**.

Le temps d'enseignement en français pouvant varier d'une école à l'autre, on pourrait progresser plus rapidement en combinant, par exemple, plus d'une activité par jour. Il est à noter que l'utilisation du mot *jour* fait référence au nombre de jours consacrés à la passation de l'épreuve et non au calendrier, puisque certains enseignants et enseignantes ne rencontrent pas leurs élèves sur une base quotidienne.

Au besoin, les enseignantes et enseignants planifieront des aménagements à la grille-horaire afin de réserver un nombre suffisant de minutes consécutives pour la réalisation des tâches prévues.

4 DISTRIBUTION DU MATÉRIEL AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

Au moins deux semaines avant la passation de l'épreuve, les personnes responsables de l'évaluation dans chaque école doivent distribuer aux enseignantes et enseignants visés une copie de tous les documents qui composent le prototype d'épreuve afin de leur laisser le temps d'en prendre connaissance et de lire les textes destinés aux élèves.

Il est recommandé au personnel enseignant de se regrouper afin de s'approprier la démarche proposée et de se donner une vision commune de l'épreuve.

Matériel requis

La plupart des écoles possèdent le matériel nécessaire à l'exécution des tâches de l'épreuve. Toutefois, l'environnement culturel immédiat que constitue la salle de classe peut être enrichi de livres, d'affiches ou d'autres documents liés à la situation d'évaluation.

Par souci d'équité, l'ordinateur ne peut être utilisé comme outil de travail, sauf si cette mesure d'adaptation est prévue dans le plan d'intervention individualisé d'un élève.

Durant la passation de l'épreuve, les élèves sont autorisés à utiliser les outils de référence suivants : dictionnaire bilingue ou unilingue (français), recueil ou tableau de conjugaison, liste orthographique, grammaire ou code grammatical, liste de vérification pour l'autocorrection (fournie avec le prototype), etc.

5 MODALITÉS DE CORRECTION DE L'ÉPREUVE

La correction du prototype est sous la responsabilité des commissions scolaires et des établissements privés. Cependant, il est souhaitable que les enseignantes et enseignants du 3^e cycle du primaire se regroupent afin de s'assurer d'une compréhension commune des outils et des critères d'évaluation qui accompagnent ce prototype. De même, une correction collective de quelques productions d'élèves peut être envisagée pour favoriser l'uniformité de cette opération. L'analyse des copies et leur comparaison avec les exemples-types fournis dans le *Guide de correction* conduiront l'équipe d'enseignantes et enseignants à mieux cerner la qualité de la production attendue dans ce prototype d'épreuve.

6 JUGEMENT PORTÉ SUR LE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES ÉLÈVES

À la fin du cycle, l'enseignante ou enseignant doit porter un jugement sur le niveau de compétence atteint par l'élève en s'appuyant sur les échelles des niveaux de compétence du programme visé (de base ou d'immersion). Ce jugement doit reposer sur l'interprétation d'informations valides, pertinentes et suffisantes, et tenir compte des principales étapes à franchir pour évaluer les apprentissages¹.

De façon générale, les dernières situations s'avèrent les plus révélatrices du niveau de compétence atteint au moment de réaliser le bilan des apprentissages. Ainsi, ce prototype d'épreuve **ne devrait pas** être la seule source d'information permettant à l'enseignante ou enseignant d'établir le jugement final sur le niveau de compétence atteint par l'élève.

Démarche proposée pour effectuer le bilan

- Avant l'administration du prototype d'épreuve, porter un jugement préliminaire sur l'état de développement des compétences de chaque élève en analysant plusieurs de ses productions et de ses interactions sur le plan des intentions, du niveau de difficulté, des stratégies utilisées et des démarches adoptées. Puis, comparer ces données aux échelles des niveaux de compétence.
- Administrer le prototype d'épreuve pour le programme visé et analyser les observations et les productions obtenues.
- Comparer l'information recueillie sur le développement des compétences de l'élève en cours d'apprentissage à celle recueillie à partir du prototype d'épreuve. Les informations obtenues à la suite de l'administration du prototype d'épreuve devraient **s'ajouter** aux autres données recueillies au cours de l'année ou du cycle afin de contribuer à **consolider** le jugement de l'enseignante ou enseignant.

Si des écarts significatifs sont observés entre les données recueillies en cours d'année et celles obtenues à partir du prototype d'épreuve, ces dernières ne doivent pas être considérées dans le jugement global. Ces écarts doivent être analysés afin d'en trouver les causes. Voici des exemples de questions qui pourraient alimenter la réflexion de l'enseignante ou enseignant en pareil cas.

1. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION DES JEUNES, *L'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire : cadre de référence*, Québec, ministère de l'Éducation, 2002, 59 p.

- Le prototype d'épreuve présente-il des caractéristiques avec lesquelles les élèves sont familiers?
- Le contexte de réalisation proposé ressemble-t-il à celui qui a été utilisé en classe? Par exemple, les élèves ont-ils dû :
 - lire des textes de genres et de types variés?
 - travailler en coopération pour effectuer une tâche de lecture?
 - discuter en français afin d'arriver à un consensus?
 - utiliser des grilles d'autoévaluation?
 - interagir ou justifier leurs choix oralement ou par écrit?
- Finalement, porter un jugement sur le niveau de compétence atteint en s'appuyant sur les échelles des niveaux de compétence et sur l'ensemble des données recueillies, incluant le prototype d'épreuve, s'il y a lieu.

Il importe de noter qu'en cette période d'implantation de nouveaux programmes, il est probable que des écarts soient constatés entre les résultats habituels de l'élève et ceux obtenus au prototype d'épreuve. Pour faire preuve de sa cohérence entre ce qui est évalué et ce qui a fait l'objet d'apprentissage, l'enseignante ou enseignant pourrait ne pas prendre en considération les résultats obtenus au prototype d'épreuve afin de ne pas désavantager l'élève.

Exemple d'échéancier pour la passation du prototype d'épreuve
Fin du 3^e cycle du primaire (programme de base)

Étape		Description de la tâche	Compétence disciplinaire visée	Durée approximative	Document utilisé
Préparation	Tâche 1	Interactions orales à partir de la question initiale et d'un texte entendu	<i>Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone (communiquer)</i>	90 minutes	<i>Cahier de l'élève</i>
	Tâche 2	Lecture de textes et réponses à des questions de compréhension littérale et interprétative	<i>Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone (comprendre le sens d'un texte)</i>	120 minutes	<i>Dossier de lecture</i> <i>Cahier de l'élève</i>
Réalisation	Tâche 3	Production écrite individuelle (planification avec les pairs)	<i>Produire des textes variés (à l'écrit)</i>	150 minutes	<i>Dossier de lecture</i> <i>Cahier de l'élève</i>
	Tâche 4	Interactions orales et écrites avec les pairs (interactions liées à la production écrite)	<i>Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone (communiquer)</i>	60 minutes	<i>Cahier de l'élève</i>
Intégration	Retour réflexif	- Retour réflexif sur la question initiale - Autoévaluation de l'élève	<i>Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone</i> <i>Produire des textes variés</i>	20 minutes	<i>Cahier de l'élève</i>
	Activités de prolongement	Choix d'activités facultatives	<i>Au choix</i>	Variable	<i>Guide de l'enseignant</i>

Exemple d'échéancier pour la passation du prototype d'épreuve
Fin du 3^e cycle du primaire (programme d'immersion)

Étape		Description de la tâche	Compétence disciplinaire visée	Durée approximative	Document utilisé
Préparation	Tâche 1	Interactions orales à partir de la question initiale et d'un texte entendu	<i>Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines (communiquer)</i>	90 minutes	<i>Cahier de l'élève</i>
	Tâche 2	Lecture de textes et réponses à des questions de compréhension littérale et interprétative	<i>Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines (comprendre le sens d'un texte)</i>	90 minutes	<i>Dossier de lecture</i> <i>Cahier de l'élève</i>
Réalisation	Tâche 3	Production écrite individuelle (planification avec les pairs)	<i>Produire des textes variés (à l'écrit)</i>	150 minutes	<i>Dossier de lecture</i> <i>Cahier de l'élève</i>
	Tâche 4	- Interactions orales sous forme de discussion (présentée devant la classe) - Interactions écrites avec les pairs	<i>Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines (communiquer)</i>	70 minutes (+ 5 minutes par discussion d'équipe)	<i>Dossier de lecture</i> <i>Cahier de l'élève</i>
Intégration	Retour réflexif	- Retour réflexif sur la question initiale - Autoévaluation de l'élève	<i>Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines</i> <i>Produire des textes variés</i>	20 minutes	<i>Cahier de l'élève</i>
	Activités de prolongement	Choix d'activités facultatives	Au choix	Variable	<i>Guide de l'enseignant</i>

